

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02039 Numéro SIREN : 820 298 982 Nom ou dénomination : AABS TRANS SHUTTLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt 14492

SASU AABS TRANS SHUTTLE
2 RUE ROBERT SHUMAN
91300 MASSY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 17 AOUT 2022 Numéro: <i>14482</i>

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

Madame, Monsieur les associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels à cette date.

La présentation des comptes et leurs méthodes d'évaluation n'ont pas varié, par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 33 736 contre 38 106 € en 2020.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 56 738 € contre 46 391 € en 2020.

L'effectif moyen du personnel est de 1 emploi à temps complet.

L'exercice 2020 se solde par un bénéfice de 12 886 euros contre une perte de 8 285 euros en 2020.

Nous espérons progresser en 2022.

Le Président

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SASU AABS TRANS SHUTTLE

L'an deux mille vingt et deux, le 28 juin à 18 h l'associé unique de la SASU AABS TRANS SHUTTLE s'est réuni en Assemblée Générale au siège social – 2, Robert SHUMAN à MASSY 91300 ;

Etait présent :

M.DE SOUZA Basile Kodjo

M.DE SOUZA Basile Kodjo , président, présidait l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR

1. Examen et approbation des comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2021.
2. Affectation du résultat.
3. Rapport de gestion

PREMIERE RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE après avoir examiné les comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021 lesquels se soldent par un bénéfice de 12 886 Euros.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2021 :

Bénéfice	12 886
Affectation en réserve légale	962
Affectation en report à nouveau	8 662
Report à nouveau créditeur après affectation	8 662

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé de la SASU AABS TRANS SHUTTLE, après avoir entendu le rapport de gestion, donne quitus au président de sa gestion.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation de l'entreprise <u>AABS TRANS SHUTTLE</u>										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE ROBERT SCHUMAN 91300 MASSY</u>												
SIREN <u>8 2 0 2 9 8 9 8 2</u>												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u> Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>												
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>												
ACTIF						Brut I		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					010		012				
	Fonds commercial *											
	Autres *					014		016				
	Immobilisations corporelles *					028	1 525	030	1 525			
	Immobilisations financières * (1)					040		042				
Total I (5)					044	1 525	048	1 525				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					050		052			
		Marchandises *					060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes					064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *					068		070			
		Autres* (3)					072	510	074		510	
	Valeurs mobilières de placement					080		082				
	Disponibilités					084	30 061	086		30 061		
	Charges constatées d'avance*					092		094				
	Total II					096	30 571	098		30 571		
	Total général (I + II)					110	32 096	112	1 525	30 571		
PASSIF										Exercice N 1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*							120		3 000		
	Écarts de réévaluation							124				
	Réserve légale							126		558		
	Réserves réglementées*							130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)							132				
	Report à nouveau							134		(3 262)		
	Résultat de l'exercice							136		12 886		
	Provisions réglementées							140				
	Total I							142		13 182		
Provisions pour risques et charges												
Total II							154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156		7 845		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*							166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 5 400)							172		9 544		
	Produits constatés d'avance							174				
	Total III							176		17 389		
Total général (I + II + III)							180		30 571			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT

Bilan et compte de résultat "Certifié conforme à l'original"
Jouy

2 copies de RÉSULTATS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AABS TRANS SHUTTLE		Néant ☐ *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215	214	
		Services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges				259	
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	
B — RÉSULTAT FISCAL					312	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				12 886	314	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
	Bénéfices col.1 Déficit col.2				13 698	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
Déficits antérieurs reportables : * 8 285 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfices col.1 Déficit col.2				5 413	372	

Bilan et compte de résultat "certifié conforme à l'original" pour

SASU AABS TRANS SHUTTLE

2 RUE ROBERT SHUMAN
91300 MASSY

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2021

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

1/ Présentation des comptes

Les états financiers comprennent :

- le bilan se totalisant à 30 571 €
- le compte de résultat dont les produits s'élèvent à 70 512 €
- et la présente annexe

Ces trois documents forment un tout indissociable.

2/ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (C.R.C.) et en particulier :

- Le règlement 99-03 définissant le plan comptable applicable et ses principes généraux : Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité, régularité, sincérité, prudence et Permanence des méthodes

4/ Informations relatives au bilan

4.1. – ACTIF IMMOBILISE

4.1.1 Immobilisations incorporelles

4.1.1 Immobilisations corporelles

Ce poste est composé d'installations techniques, de matériel et outillage, et de mobilier.

La durée moyenne d'amortissements retenue, selon le mode linéaire est de 5 ans.

4.2 - ACTIF CIRCULANT

Les autres créances au 31/12/2021 s'élèvent à 510 €.

4.3. - PASSIF – CAPITAUX PROPRES

4.3.1- Capital

Le capital est représenté par 200 parts à 15,00 €, soit au total 3 000 euros.

4.3.2 – Résultat

Les comptes 2021 se soldent par un bénéfice de 12 886 euros contre une perte de 8 285 euros en 2020.

4.4 – PASSIF

4.5. – PASSIF – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Il y a un crédit de 9 000 € en 2020.

4.6. – PASSIF – AUTRES DETTES

Ce poste s'élève à 9 544 euros. Il est principalement constitué par le poste organismes sociaux et fiscaux et compte courant associé.

5. - Informations relatives au compte de résultat

5.1. – PRODUITS DE L'EXERCICE

Les produits principaux de l'exercice s'élèvent à 70 512 euros dont 36 776 euros de subvention.

5.2. – CHARGES DE L'EXERCICE

Les achats et autres charges externes (36 423 euros) et les frais de personnel qui s'élèvent à 19 255 euros charges sociales incluses correspondent aux principaux postes de charges

Le total des charges s'élèvent à 56 738 euros.